

COMITE TECHNIQUE RELEVÉ D'AVIS

SEANCE DU MERCREDI 27 JANVIER 2021
RELEVÉ D'AVIS

LE COMITE TECHNIQUE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC EXPERIMENTAL UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 27 JANVIER 2021

A rendu les avis suivants :

1- Présentation du dispositif et du référentiel tutorat étudiant spécifique

Votants : 10

Pour : 7 (4 SNPTES ; 1 SGEN-CFDT ; 2 FNEC FP FO)

Contre : 0

Abstentions : 3 (FSU)

L'avis est réputé favorable.

2- Modalités d'attribution de la prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR)

Votants : 10

Pour : 5 (4 SNPTES ; 1 SGEN-CFDT)

Contre : 0

Abstentions : 5 (3 FSU ; 2 FNEC FP FO)

L'avis est réputé favorable.

3- Définition des règles d'attribution des primes de charges administratives aux personnels enseignant-chercheurs et enseignants (PCA)

Votants : 10

Pour : 5 (4 SNPTES ; 1 SGEN-CFDT)

Contre : 0

Abstentions : 5 (3 FSU ; 2 FNEC FP FO)

L'avis est réputé favorable.

4- Complément à la campagne d'emplois 2021

Votants : 10

Pour : 10 (4 SNPTES ; 3 FSU ; 2 FNEC FP FO ; 1 SGEN-CFDT)

Contre : 0

Abstentions : 0

L'avis est réputé favorable.

5- Recours aux experts dans le cadre de l'instruction des demandes présentées au titre de l'article 9-3 du décret n°84-431nt à la campagne d'emplois 2021

Votants : 10

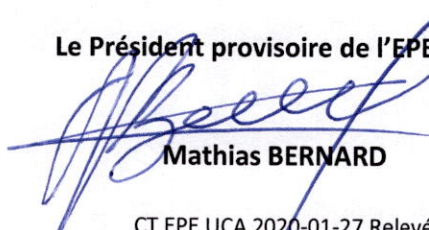
Pour : 10 (4 SNPTES ; 3 FSU ; 2 FNEC FP FO ; 1 SGEN-CFDT)

Contre : 0

Abstentions : 0

L'avis est réputé favorable.

Le Président provisoire de l'EPE UCA



Mathias BERNARD